



NUMÉRO 20

AVRIL-MAI 2012

APPEL DES CENT BAGNOLET

POUR LA
JUSTICE
ET LA **PAIX**

À l'Échangeur à Bagnolet avec **Salah Hamouri**

Plus de 250 personnes étaient présentes ce vendredi 20 avril au théâtre de l'Échangeur, à Bagnolet, pour la « Soirée de solidarité avec la lutte du peuple palestinien - Libération de tous les prisonniers politiques », en présence de Salah Hamouri, libéré en décembre 2011 après 7 ans passés dans les prisons israéliennes. Compte rendu de cet événement organisé par l'Appel des cent Bagnolet et l'AFPS (Association France Palestine solidarité) avec la participation de Jean-Claude Lefort, président de l'AFPS et de la Compagnie Jolie même qui a offert au public son spectacle de chansons « Parole de mutins ».

Un grand merci à Régis Hébette et à l'équipe du théâtre de l'Échangeur sans qui cette soirée n'aurait pas pu se tenir
Un autre grand merci à la troupe Jolie Même venue gracieusement apporter un souffle révolutionnaire à la soirée.



C'était donc lui, ce grand jeune homme émacié, au regard clair et triste, triste de la douleur de son peuple. Lui qui a passé près de 7 ans dans les prisons d'Israël pour, avoir eu l'intention, selon ses juges, de perpétrer un attentat contre un rabbin sans qu'aucune preuve n'ait été apportée à cette accusation.

La salle du théâtre de l'Échangeur était pleine à craquer. Pleine d'émotion aussi quand il décrivit avec calme, sans haine, mais implacablement les conditions de détention des prisonniers palestiniens. On lira plus loin son témoignage accablant pour l'État d'Israël.

La soirée fut présentée par Claude Brezot, président de l'Appel des cent pour la paix de Bagnolet. Jean-Claude Lefort, président de l'Association France Palestine solidarité (AFPS), rappela que Salah était resté 6 ans 9 mois et 15 jours en prison. Il rappela aussi comment Sarkozy se réfugia derrière l'argument fallacieux selon lequel il ne pouvait pas intervenir car une procédure était en cours en Israël ! Oui, une procédure était en cours, mais menée par un tribunal militaire d'occupation, ce qui au regard du droit international est totalement illégal. Il rappela pour conclure que dans le Coran et le Talmud on trouve la même phrase : « *Celui qui sauve un homme sauve l'humanité* ».

Richard Wagman, représentant de l'Union juive française pour la paix (UJFP) insista sur le fait que le Crif, Comité « représentatif » des Institutions juives de

suite page suivante

Numéro spécial compte-rendu de la soirée du 20 avril 2012.

Textes de Maxime Gotesman - Photos de William Pelletier

Pour la Justice et la Paix, le journal de l'Appel des Cent Bagnolet - Maquette/SR : hbrezot
- Contacts : bagnolet-paix@wanadoo.fr - 53 rue Pierre et Marie Curie 93170 Bagnolet



À l'Échangeur à Bagnolet

AVEC SALAH HAMOURI

suite de la page une

France, soutien inconditionnel de l'État d'Israël était loin d'être représentatif des juifs de France, il représente tout au plus de l'ordre de 15 à 20 %. Il montra également, en quelques mots, comment la question des prisonniers palestiniens était instrumentalisée par l'État d'Israël pour faire pression sur l'Autorité palestinienne et par là même sur l'ensemble du peuple palestinien. Le représentant de l'AFPS de Noisy-le-Sec apporta également son salut.

Salah décrit ensuite la condition faite aux prisonniers palestiniens. Il salua le peuple de France et tous ceux qui se sont mobilisés pour lui et pour les 4610 autres prisonniers politiques palestiniens. Il nous demanda de poursuivre ce combat, pour tous ceux qui se battent et souffrent dans les prisons, et qui entament depuis 3 jours une grève de la faim, et pour tout le peuple palestinien. Dans la salle, une femme a tenu à lire, avec beaucoup d'émotion, un poème de Mahmoud Darwich, « *Nous souffrons d'un mal incurable qui s'appelle l'espoir* ». Un jeune Palestinien de Gaza, Amir, de passage à Paris, a manifesté sa joie d'avoir pu rencontrer Salah à l'occasion de cette soirée. En Palestine, les habitants de Gaza ne peuvent pas rencontrer les habitants de Cisjordanie du fait de la colonisation.



Ensuite la compagnie « Jolie môme » est venue avec sa joie de vivre, ses chansons revigorantes, combatives, pleines d'humour et de tendresse ; une chanson composée pour le peuple palestinien, une autre désopilante, très réussie pour se moquer du *charity business* et celle, toujours aussi belle de Moustaki, « la Révolution permanente » qui se termina par un hommage à tous les révolutionnaires, les révoltés, les persécutés, tous les damnés de la terre d'hier et d'aujourd'hui.

Salah Hamouri, enfin libre ! (extrait article paru dans notre numéro précédent)

Arrêté par des soldats israéliens en mars 2005 au check-point de Kalandia (sur la route entre Jérusalem Est à Ramallah), yeux bandés et menotté, Salah sera mis en isolement avec interrogatoires « intensifs » et pressions morales diverses. Il passera 3 ans et deux mois sans être jugé, au bout desquels un tribunal militaire l'accusera d'avoir « projeter » d'assassiner un rabbin sur le simple fait d'être passé en voiture devant son domicile et d'appartenir à un comité de jeunes proche du FPLP (Front Populaire de la Libération de la Palestine, une des plus anciennes organisations de gauche palestinienne faisant partie de l'OLP). Coupable donc d'un « délit d'intention » ! À cela s'ajoute l'odieux chantage fait par les tribunaux israéliens : si Salah refuse de plaider coupable sa peine en sera doublée ! Son avocate, mieux informée que quiconque de la jurisprudence des tribunaux militaires israéliens, lui conseillera d'accepter cette iniquité. Salah sera transféré dans différentes prisons. Ces transferts très fréquents ont pour but de fragiliser la santé mentale des prisonniers palestiniens. Les dirigeants palestiniens sont mis dans un isolement total dans des conditions très difficiles, aucun contact, interdiction de recevoir des livres. Salah n'a pas reçu de lecture pendant 2 ans. Les visites sont autorisées ou interdites selon le statut des prisonniers.

Le gouvernement français n'a eu de cesse de réclamer au Hamas la libération du soldat franco-israélien Gilad Shalit. Ce gouvernement n'a pas eu les mêmes exigences vis-à-vis du gouvernement israélien pour obtenir la libération de Salah, ceci en dépit des nombreuses démarches de sa famille et de son comité de soutien en France. Nous ne pouvons que dénoncer, une fois de plus, le « deux poids deux mesures ».

Enfin, nous pouvons nous féliciter pour toute la solidarité et le soutien apporté à Salah au travers du Comité de soutien initié par Jean-Claude Lefort, président de l'Association France Palestine Solidarité mais aussi de toutes les initiatives citoyennes.

TÉMOIGNAGE de Salah Hamouri

Après avoir passé 7 ans dans les prisons israéliennes, le Franco-Palestinien étudiant universitaire Salah Hamouri a été libéré, en décembre dernier, dans le cadre d'un échange de prisonniers. Voici son témoignage livré au public lors de la soirée du 20 avril dernier à l'Échangeur.

Parmi les 4610 prisonniers politiques palestiniens, 123 sont en prison depuis plus de 25 ans, 400 sont gravement malades et 18 ont un cancer. Ces prisonniers se battent pour l'indépendance de leur pays et l'égalité des êtres humains. Grâce à ce combat, on a pu effacer le mot désespoir de notre vocabulaire. Malgré les tortures programmées, malgré les difficultés, au bout du tunnel obscur on aperçoit la lumière. Nous sommes les créateurs de notre propre histoire, la cause palestinienne restera toujours vivante car les révolutionnaires comme nous ne meurent jamais.

12 heures. On leur donne une bouteille d'eau. Dans ces bus, il peut faire une chaleur étouffante en été, un froid glacial en hiver. Arrivés, ils restent 2 ou 3 jours dans de petites cellules à 2 ou 3, mais il arrive qu'un enfant reste seul dans sa cellule. Ils sont toujours menottés. Ils parlent avec l'avocat par une petite fenêtre. Et voilà, tout cela au nom de la « démocratie du Proche-Orient », interdiction de lire, d'étudier, aucun adulte avec ces enfants. Lors des visites, ils ne peuvent avoir aucun contact physique avec leurs parents, ils leur parlent par téléphone à travers une paroi vitrée.



Quels sont les vrais buts qui se cachent derrière les détentions ?

Dans les prisons d'Israël, des enfants de 8 à 10 ans sont enfermés, 400 environ, dans des conditions très difficiles. Ils sont isolés, loin de chez eux, sans contact, aucune association ne peut venir les voir, ils ne peuvent poursuivre leurs études, ils ne peuvent pas recevoir de livres, ils restent 4 à 5 mois sans visite au nom de la sécurité alors qu'Israël dispose de 250 bombes nucléaires !

Il n'y a pas de tribunaux pour enfants, ils sont jugés comme les autres prisonniers, par des tribunaux militaires. Pour aller au tribunal, on les réveille à 4 ou 5 heures du matin, ils sont menottés aux mains et aux pieds (parfois les menottes sont trop grandes et ne servent à rien), on les fouille trois fois, une fois au corps, une fois en passant sous un portail, une autre fois avec une machine. Ils restent ensuite dans une salle 4 à 5 heures. S'ils veulent aller aux toilettes, ils doivent crier. Puis ils sont à nouveau fouillés trois fois par les forces spéciales en présence de chiens. Ensuite ils montent dans des bus à l'apparence extérieure normale. Mais à l'intérieur, tout est en fer. Le transfert dure de 4 à 6 heures, mais il peut durer jusqu'à

Mais pourquoi ces enfants sont-ils en prison ? Lors de confiscation ou d'expulsion, la famille est souvent battue, les enfants ne comprennent pas ce qui arrive, ils se révoltent contre les soldats et c'est pour cela qu'ils vont en prison. Ce n'est pas pour la sécurité que ces enfants sont emprisonnés, c'est pour détruire en eux l'être humain, le Palestinien. Lors des évacuations de colonies certains fils de colons ont jeté des pierres sur des soldats, ont même blessé des soldats, ils n'ont pas passé une heure en détention !

La détention administrative qui date de l'époque du mandat britannique est encore en vigueur en Israël pour les Palestiniens. Elle est de 6 mois, renouvelable, sans avocat, sans justification. Elle peut durer de 4 à 6 ans. Certains, en instance de libération, attendus par leurs familles à l'extérieur, reçoivent à l'instant même où ils doivent sortir un nouvel avis d'emprisonnement de six mois. La détention administrative, son renouvellement à la dernière minute visent à détruire psychologiquement les prisonniers. Aujourd'hui, aucun autre pays au monde ne pratique la détention administrative.

suite page suivante

TÉMOIGNAGE de Salah Hamouri

suite de la page 3

Les prisonniers malades au nombre de 400, ne sont pas autorisés à sortir pour se faire soigner. Après 2 ou 3 ans de prison, un détenu s'est fait opérer pour un cancer. Il était dans la chambre n°4. Le docteur a pensé qu'il n'avait plus que deux mois à vivre. Il a été libéré. Mais, il a survécu plus longtemps. Alors on l'a à nouveau emprisonné. Il est mort un an plus tard.

Un prisonnier aveugle a passé 25 ans en prison. On imagine mal la souffrance d'un prisonnier aveugle, dépendant pour tous les actes de la vie quotidienne. 123 Palestiniens sont emprisonnés depuis plus de 25 ans, 3 parmi eux depuis plus de 30 ans. La plupart des anciens prisonniers sont malades. Un prisonnier libéré ne savait plus comment se servir d'un four, un autre visité par sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer n'a pas été reconnu

lités de visite. Les visites sont également utilisées pour faire pression sur les visiteurs : visite contre acceptation de vendre sa terre ou acceptation de collaborer.

A Jérusalem, pour aller à la prison, le parcours est difficile. Il faut partir très tôt pour arriver vers 10-11 heures. Il y a trois fouilles pour les visiteurs et trois fouilles pour les prisonniers, des gardiens, des caméras pendant la visite, pas le droit de toucher sa famille depuis 2001.

Le système carcéral utilisé par Israël à l'encontre des Palestiniens n'a rien à voir avec les questions de sécurité. Il est fait pour détruire les prisonniers et par là toute la société palestinienne. Depuis 1967, 200 palestiniens sont morts en prison.

Mais la résistance s'est organisée dans les prisons pour que chacun connaisse ses droits et ses devoirs.



par elle, imaginez sa douleur. Des vieux prisonniers oublient le sens de certains mots. Les nouveaux détenus sont assaillis de questions, ils sont surpris d'entendre alors des mots qui ne sont plus utilisés

Les visites

Le régime des visites n'est pas le même suivant que la prison se trouve en Cisjordanie ou à Jérusalem ou en Israël. Elles durent 45 minutes.

Pour les Gazaouis : aucune visite pour les parents depuis 2006, pas de possibilité pour les détenus de savoir les conséquences des bombardements sur leur famille. Certains ont appris plusieurs mois après la mort de proches. Aux demandes de pouvoir téléphoner pour prendre des nouvelles, la réponse est : « non ! » car Gaza est sous couvre-feu, et cela depuis 6 ans !

En Cisjordanie, il faut obtenir de l'autorité militaire de la ville un droit de visite. Seule la proche famille (père, mère, frère) peut l'obtenir. Certains vieux prisonniers n'ont plus de famille, donc ils ne reçoivent plus de visite. Pour obtenir un permis de visite, il ne faut pas avoir été arrêté, même un jour ou deux. Et comme 70 % de la population l'a été au moins une fois, cela réduit encore les possibi-

Il y a 20 prisons pour Palestiniens en Israël et dans les territoires occupés. Une grève de la faim nationale a été organisée le 17 avril 1980, 20 jours de grève et de mouvements de solidarité à l'extérieur. A cette occasion un directeur de prison et un médecin ont tenté de nourrir de force deux détenus avec du lait en enfonçant dans leurs estomacs un tuyau, mais le tuyau a été mal placé, leurs poitrines étaient pleines de lait, ils sont morts. Depuis ce jour, le 17 avril est le jour des prisonniers. Il est très difficile d'organiser une grève nationale, il faut 4 à 5 ans pour la préparer. Ce sont les 2 ou 3 premiers jours qui sont les plus durs car les effets personnels sont confisqués, on isole les prisonniers, on leur confisque le sel qui est indispensable lors d'une grève de la faim. On les oblige à sortir, à faire de l'exercice pour perdre des calories, on les fouille, on fouille leurs cellules plusieurs fois par jour alors qu'elles ont été vidées. Parfois on fait venir devant les cellules des grévistes, des prisonniers de droit commun qui organisent un barbecue !

Le régime d'isolement est très dur, on reste seul dans une cellule de 3 mètres pendant 23 heures, l'heure de sortie étant aléatoire, parfois en pleine nuit. Les sorties se font menottés, ils ont le choix : les pieds ou les mains. Ce régime est également décidé par les tribunaux militaires. Un prisonnier déficient mental est resté un an à l'isolement puis il est mort. Certains prisonniers restent 6, voire 8 ans à l'isolement total.

L'État d'Israël ne doit pas être au-dessus des lois internationales. Le 17 avril dernier, une grève de la faim nationale a commencé, c'est aujourd'hui son 4^e jour. Il faut faire pression pour qu'Israël respecte les droits des Palestiniens, le droit à la lutte est un droit sacré. Le peuple palestinien n'est pas hors de l'histoire. Ses combattants ne sont pas des terroristes, il y a une différence entre terrorisme et juste lutte. Israël ne brisera pas la lutte des prisonniers. Dans les prisons, s'est constituée une université palestinienne révolutionnaire. Les valeurs humaines sont au-dessus de tout. Il faut sauver, libérer les 4610 prisonniers politiques palestiniens ! La phrase : « Une terre sans peuple, pour un peuple sans terre » est un mensonge !